Metz, le 5 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Éco-défis 2026 : une 10ème édition qui confirme l'engagement des artisans et commerçants dans la transition écologique

*Le mardi 10 novembre, l'Euro-Métropole de Metz, la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la Moselle et la Chambre de Commerce et d'Industrie Moselle, organisent la remise des prix Eco-défis à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle. 40 artisans et commerçants du territoire seront récompensés pour leurs initiatives en faveur de l'environnement !*

**Édition 2026 : 40 lauréats labélisés !**

Depuis l'adoption de son premier Plan Climat Air Energie Territorial en 2015, l'Euro-Métropole de Metz s'engage à réduire les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.
Elle accompagne les acteurs économiques dans l'évolution de leurs pratiques, en les encourageant à adopter un modèle de développement éco-exemplaire, et en leur proposant des actions spécifiques, en faveur de la transition écologique.

**Cette année 40 artisans et commerçants recevront le label éco-défis 2026-2028, dont 21 nouveaux entrants et 19 reconductions de labels.**

CONTACT PRESSE | Direction de la communication l'Euro-Métropole de Metz / Ville de Metz

**Céline VINCENT** | *Attachée de Presse*
**03 57 88 32 60** | **07 87 12 04 78** | cvincent@eurometropolemetz.eu

Accompagnés par les conseillers de la CMA et la CCI, les participants ont relevé au minimum 4 défis parmi 32 proposés, répartis en 8 thématiques :

- déchets et économie circulaire,
- eau & fluides,
- consommation responsable,
- énergie,
- transport et déplacement,
- social & solidaire,
- biodiversité,
- actions remarquables, permettant de valoriser les belles initiatives qui sortiraient du cadre.

Ces engagements se traduisent par des actions concrètes au quotidien : utiliser un véhicule électrique pour les livraisons, acheter de nouveaux équipements pour réduire leur consommation d'énergie, proposer des marchandises en vrac, jusqu'à la mise en place de méthodes de compensation carbone lorsque aucune autre alternative n'est possible.

Pour les nouveaux labellisés et conformément aux obligations légales, 2 défis sont désormais obligatoires, pour assurer un socle commun à tous :

- le tri des déchets 5 flux
- l'extinction des vitrines la nuit

a l'issue de cette démarche, le jury de labellisation composé des organisateurs de l'opération, attribue le label « Éco-défis des commerçants et artisans » valable 2 ans et reconductible en réalisant de nouveaux défis.

**CONTACT PRESSE | Direction de la communication l'Euro-Métropole de Metz / Ville de Metz**

**Céline VINCENT** | *Attachée de Presse*
**03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 |** cvincent@eurometropolemetz.eu

**Les éco-défis : un tremplin vers la transition écologique**

Depuis 2024, pour valoriser les engagements des participants et les encourager à poursuivre la démarche, un système de médailles a été mis en place, avec 4 niveaux de progression :

- « Je m'engage dans la transition écologique »,
- Un label Bronze,
- Un label Argent,
- Un label Or

En fonction de la difficulté du défi relevé, une, deux ou trois étoiles sont attribuées. Plus un participant cumule d'étoiles, plus il grimpe sur le podium.

Cette année, les résultats sont très encourageants : 12 entreprises décrochent la médaille d'Or, contre seulement 2 en 2025 et 1 en 2024.

Répartition des 40 labellisés en 2026 :

- 3 « Bronze »
- 25 « Argent »
- 12 « Or »

**En 10 éditions, 173 entreprises ont été accompagnées, et plus de 1000 défis ont été réalisés.**

L'Euro-Métropole de Metz est fière de constater l'engagement des artisans et commerçants, de plus en plus nombreux à relever des défis dans la catégorie « social et solidaire », : sensibilisation des clients aux enjeux environnementaux, mise en place des partenariats pour défendre des causes solidaires locales…

Les défis liés à la consommation responsable sont également de plus en plus nombreux. Cette année ils représentent plus d'un défi sur 5 réalisé.
Cette évolution témoigne d'une attention croissante des professionnels à l'origine des produits qu'ils proposent et à la provenance des ressources utilisées.

**CONTACT PRESSE | Direction de la communication l'Euro-Métropole de Metz / Ville de Metz**

**Céline VINCENT** | *Attachée de Presse*
**03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 |** cvincent@eurometropolemetz.eu

**Les atouts de la démarche Éco-défis**

Les participants bénéficient de plusieurs avantages :

- Un accompagnement gratuit dans la réalisation des défis pour dégager des économies financières et/ou anticiper la réglementation,
- La valorisation de leur image auprès des consommateurs par la mise en avant de leurs bonnes pratiques en matière de préservation de l'environnement.
- Une aide financière allant jusqu'à 5 000 €. Pour certains investissements nécessaires à la réalisation des défis, une aide correspondant à 40 % du montant des dépenses peut être accordée par l'Euro-Métropole de Metz, dans la limite de 5 000 €.

Informations et renseignements sur la manifestation :
https://www.eurometropolemetz.eu/se-former-travailler/simplanter-et-se-developper-sur-le-territoire/commercants-et-artisans-label-eco-defis

**CONTACT PRESSE | Direction de la communication l'Euro-Métropole de Metz / Ville de Metz**

**Céline VINCENT** | *Attachée de Presse*
**03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 |** cvincent@eurometropolemetz.eu